

J'aurais voulu vérifier la source de l'affirmation suivante: 80% des déchets sont recyclables en France mais seulement 12% sont vraiment recyclés. Merci

Réponse apportée le **06/13/2008** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

Voici quelques lignes trouvées sur le site www.consoglobe.com, qui répondent à votre question :

Le recyclage en France : on croule sous les déchets.

C'est une véritable marée qui va finir par nous noyer. Un département sur deux risque d'être débordé par les ordures, et la gestion des déchets coûte de plus en plus cher : globalement 10 milliards d'euros (contre 3,5 Mds € en 1990) dont près de la moitié directement payée par les ménages sous la forme de taxes d'enlèvement. En gros, chaque Français paie 120 euros par an pour faire traiter ses poubelles.

Que contiennent nos poubelles ?

Comme chaque personne produit 360 kilos de poubelle par an, dont 70 kilos de déchets organiques qui pourraient finir dans un compost individuel, 50 kilos de papier magazines ou journaux.

29 % de déchets putrescibles

25 % de papiers cartons

13 % de verre

11 % de plastique

4 % de métaux

18% de divers

Que deviennent nos déchets ?

> 20% seulement des 30 millions de tonnes d'ordures sont recyclés. En 2003, le taux de recyclage des emballages ménagers du programme éco-emballages était de 63%. En comptant les emballages industriels, on arrive à un taux de recyclage de 44% en France. Mais attention : recyclable ne veut pas dire recyclé. Ce n'est pas parce-qu'un produit porte le logo Recyclable (la boucle ou anneau de Moëbius) que le produit sera forcément recyclé en fin de vie.

Le point vert, présent sur 95 % des emballages, indique que l'entreprise cotise au programme Eco-Emballages mais ne signifie pas que le produit est recyclé. Loin de là.

> Les 80% de déchets restants sont jetés en décharge ou incinérés.

Un incinérateur est une usine coûteuse et longue à construire qui brûle les ordures à 850 degrés et les transforme en un reliquat de 40 kilos de matière solide. L'incinération fait souvent peur du fait des polluants qu'elle rejette dans l'atmosphère. Il faut pourtant savoir que s'il est vrai qu'il y a 2000 sortes de particules rejetées par une usine d'incinération, de grands progrès ont été réalisés en 15 ans. Par exemple, le taux de rejet de dioxines cancérigènes par les incinérateurs modernes a été divisé par 100 et correspond aux normes européennes.

Dans la moitié des départements, notamment en Bretagne, en Normandie, ou dans le Sud-Est, on frôlera l'engorgement en 2009.

Les décharges, quant à elles, sont censées disparaître du paysage mais elles demeurent souvent une source de pollution : l'une des plus connues est la décharge d'Entressen à Marseille qui recueille quelque 600 000 tonnes de poubelles marseillaises à ciel ouvert faute de voir l'incinérateur de Fos-sur-Mer prendre le relais avant 2008.

Cordialement.

Eurêkoi

Réponses à distance

Bibliothèque publique d'information

<http://www.bpi.fr>